

commune de Murianette

ARRETE DU MAIRE DE MURIANETTE
41/2025

Arrêté de circulation

Objet : 26 logements du programme Bouygues immobilier : L'Echo – Chemin d'Avignonet

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre,

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande en date du 26 septembre 2025 de la Société MIDALI-FRERES sise chez Sogelink TSA 70011 – Dardilly cedex (69 134) en vue de poursuivre les travaux du programme l'Echo, chemin d'Avignonet à Murianette,
Vu l'arrêté 25-AV00486 de Grenoble Alpes Métropole autorisant ces travaux,

Le Maire de Murianette

ARRETE

ARTICLE 1 : La société MIDALI-FRERES est autorisée à effectuer ces travaux à partir de ce jour, pour une durée de 25 jours.

ARTICLE 2 : La circulation de tous les véhicules sera si besoin alternée par la mise en place d'un alternat manuel.

La circulation de tous les véhicules sera maintenue ; un empiètement sur chaussée est en effet autorisé pour le bon déroulement des travaux. Des plaques seront installées pour maintenir la circulation.

La vitesse sera limitée à 30km/heure. Une signalisation sera installée à cet effet. Un passage pour les piétons sera matérialisé.

Une signalisation sera installée à cet effet.

ARTICLE 3 : La société MIDALI-FRERES prendra toutes les dispositions et mesures de protection utiles et veillera aux droits des riverains. Elle plantera les panneaux de signalisation nécessaires conformément à la législation en vigueur, pendant l'intervention du personnel, de jour comme de nuit. La signalisation sera à la charge de la société MIDALI-FRERES.

ARTICLE 4 : L'entreprise MIDALI-FRERES devra exécuter sans interruption les travaux faisant l'objet de la présente autorisation, comprenant la remise en état parfaite des parties de chaussée occupée.

ARTICLE 5 : Le Maire et les Adjointes sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Murianette, le 22 octobre 2025,
P/O Le Maire,
Mme Catherine Roche, adjointe au Maire

DESTINATAIRES :

- Société MIDALI-FRERES
- Mesdames et Messieurs les Adjointes
- Police municipale de Domène
- Gendarmerie de Domène
- Grenoble Alpes Métropole


